

Piloter la prévention des risques professionnels en entreprise

Publics visés : Responsable d'entreprise, manager

Accessibilité : Session accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis : Néant

Objectifs :

- Connaître l'état des lieux de la santé et la sécurité au travail en France
- Être conscient des enjeux de la prévention des risques professionnels en entreprise
- Identifier le rôle et les missions d'un responsable d'entreprise ou d'un manager en matière de santé et sécurité au travail dans leurs fonctions.
- Être capable de mettre en place une politique de prévention pour tendre vers une culture de santé et sécurité au travail
- Évaluer le système de management en santé/sécurité de l'entreprise.

Contenu :

- Etat des lieux actualisés des sinistres au travail en France
- Définition des différents sinistres en matière de santé sécurité au travail
- Connaissance et correspondance des enjeux de la prévention des risques professionnels en entreprise.
- Inventaire des acteurs internes et externes ainsi que leur rôle et missions.
- Identification des différents droits et devoirs des acteurs de l'entreprise.
- Présentation d'un outil d'analyse des risques et des familles de risques pour proposer des mesures de prévention
- Apprentissage d'un outil d'analyse a posteriori d'un accident du travail ou maladie professionnelle.
- Présentation des différents documents nécessaires et utiles
- Maîtrise d'un outil d'évaluation de la politique de prévention des risques professionnels

Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB à l'issue de la formation.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur expérimenté (formation et terrain) en prévention des risques professionnels (depuis 2002) – Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et études de cas réels.

Durée : 2 jours non consécutifs espacés de 15 jours maximum

Suivi : Émargement collectif et individuel.

Évaluation des acquis :

- Questionnaire initial des connaissances.
- Questionnaire final de mesure des acquis.

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage et d'acquis des connaissances définis dans les objectifs.

Dates : A définir

Lieu : Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.

Formation Intra : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.